

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal
de SAINT-PAUL DE VENCE

Nombre de conseillers	23
en exercice	23
présents	17
votants	21

Date de publication	23/02/2023
---------------------	------------

Date de convocation et d'affichage :
17/02/2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-deux février à 18h30 le Conseil Municipal de la commune de Saint-Paul de Vence, s'est réuni au sein de l'Auditorium, après convocation légale sous la présidence de M. Jean-Pierre CAMILLA, Maire.

Etaient présents :

MM. CAMILLA Jean-Pierre, CHEVALIER Frank, NUTTIN Marc, RAFFAELLI Jean-Louis, ROUSSEAU Mathieu, ROUX François, STACCINI Pascal, VADO Alain, ZULIANI Alex, FAURE Jean-Paul.

Mmes COLLET Sylvie, DALMASSO Sandrine, DUMONT Christelle, HARTMANN Laurence, TOLLE Sylvie, CHARENSOL Sophie, SAPHORES-BAUDIN Frédérique.

Procurations / Absents excusés :

M. BARTHES François donne procuration à Mme HARTMANN Laurence
Mme CAUVIN Édith donne procuration à M. STACCINI Pascal
Mme GUIGNONNET Nadine donne procuration à M. CAMILLA Jean-Pierre
Mme VOISIN Céline

Etaient absents: VACQUIER Nicolas, VERIGNON Benoit

Mme Sylvie TOLLE est élue secrétaire de séance, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Locales.

Délibération N°22.02.2023_001

Objet : Approbation du Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 14/12/2022

Annexe : Projet de PV diffusé aux élus le 31/01/2023

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal de valider le Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 14/12/2022, diffusé à l'ensemble des élus le 31/01/2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

À l'unanimité

VALIDE le Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 14/12/2022, diffusé à l'ensemble des élus le 31/01/2023.

Secrétaire de séance :

*Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.*

Le Maire de Saint-Paul de Vence,
Vice-Président de la CASA délégué au Tourisme,
Vice-Président du SIEVI,
Jean-Pierre CAMILLA

